

## Hépatite C ➤ 4. Le système de santé

### 4.1 Le système de santé en Australie

### 4.2 Le rôle des professionnels de santé dans le traitement de l'hépatite C

### 4.3 Est-ce que le fait d'avoir l'hépatite influera sur mon statut d'immigration ?

#### 4.1 Le système de santé en Australie

Le système de santé est un terme utilisé pour décrire l'ensemble des services, des organisations et des personnes chargés des soins de santé sous tous leurs aspects. Cela comprend médecins généralistes, infirmiers, spécialistes, hôpitaux, travailleurs sociaux, interprètes et autres services de santé.

Trouver les informations et les services nécessaires peut sembler une tâche accablante surtout si vous ne vous sentez pas bien et que votre anglais est limité. En tant que personne souffrant d'hépatite C, vous pouvez recourir à des services de santé que vous ne connaissez peut-être pas encore. Il est important que vous sachiez quels services de santé sont à votre disposition et comment y avoir accès.

Votre généraliste, infirmier ou professionnel de santé connaîtra bien le fonctionnement du système de santé. Il pourra vous indiquer les hôpitaux, les cliniques et les autres services à votre disposition non loin de chez vous.

#### 4.2 Le rôle des professionnels de santé dans le traitement de l'hépatite C

##### Le médecin généraliste

En Australie, la plupart des gens vont chez un médecin local ou un médecin généraliste quand ils ont des problèmes de santé. Quand vous verrez un généraliste, vous devrez lui demander des informations sur l'hépatite C et son traitement.

Les médecins généralistes peuvent prescrire et superviser les nouveaux traitements contre l'hépatite C en consultation avec un spécialiste. La plupart des gens peuvent obtenir un traitement chez le généraliste. Cependant, les personnes qui ont des dommages graves au foie, d'autres maladies du foie, des conditions médicales graves ou ont pris le traitement de l'hépatite C dans le passé sera envoyé à une clinique du foie ou un spécialiste du foie pour le traitement.

De plus, vous pourrez peut-être choisir un généraliste qui parle votre langue, ou un généraliste qui se trouve à proximité de votre domicile ou de votre travail, ce qui pourra être très utile lorsque vous serez en cours de traitement contre l'hépatite C.

Si votre généraliste pratique le tiers payant (*bulk billing*), votre visite est gratuite parce que Medicare paie le généraliste. Si votre généraliste ne pratique pas le tiers payant, vous payez le généraliste, puis vous vous faites rembourser une partie de la somme par Medicare.

### **Le service hépatique hospitalier**

Les services hépatiques font partie des hôpitaux et fournissent des services de traitement et de soutien aux personnes souffrant d'hépatite qui ont une cirrhose du foie (dommages), ont été traitées contre l'hépatite C avant ou ont d'autres problèmes de santé.

Il existe des services hépatiques dans les zones métropolitaines et régionales. Vous pouvez contacter vous-même le service pour prendre un rendez-vous, cependant vous aurez besoin d'une recommandation de votre généraliste.

### **Le spécialiste**

Un spécialiste est un médecin qui a suivi une formation dans un domaine médical précis. Pour l'hépatite C, il ya des spécialistes du foie. Certains travaillent dans le service hépatique d'un hôpital, d'autres dans des cabinets privés. Pour consulter un spécialiste, vous devez prendre rendez-vous et avoir une **lettre de référence** de votre généraliste.

Les spécialistes qui travaillent dans un service hépatique hospitalier pratiqueront le tiers payant (demanderont à Medicare de payer) pour votre visite, et vous n'aurez donc pas à payer la consultation.

La plupart des spécialistes travaillant dans le secteur privé ne pratiquent pas le tiers payant. Certains le font pour les patients qui disposent de cartes Health Care.

### **Les internes**

Un interne est un médecin qui suit une formation supplémentaire pour devenir spécialiste. Il se peut que vous voyiez un interne au lieu de votre spécialiste quand vous vous rendez dans un service hépatique hospitalier. L'interne travaille sous la supervision directe du spécialiste.

### **Infirmière**

Le rôle de l'infirmière varie selon les cliniques du foie. Dans certaines cliniques, ils vous donneront des informations sur l'hépatite C et expliqueront votre traitement ainsi que vous aider à gérer les effets secondaires. Dans d'autres, l'infirmière peut faire votre évaluation initiale, faire vos analyses de sang ou le Fibroscan.

### **Les interprètes**

Les interprètes médicaux peuvent être présents aux rendez-vous avec votre médecin, votre infirmière ou tout autre professionnel de la santé impliqué dans vos soins. Le rôle de l'interprète est de vous traduire oralement tout ce qui se dit entre vous et votre professionnel de santé.

Lorsque vous prenez le rendez-vous, informer la réceptionniste que vous avez besoin d'un interprète.

L'interprète n'interfère pas avec vos discussions. Grâce à l'interprète vous pouvez :

- comprendre tout ce qu'on vous dit ;
- vous assurer que l'on comprend tout ce que vous dites ;
- poser des questions et obtenir des réponses ;
- comprendre et accepter les tests ou le traitement.

De nombreuses personnes ne veulent pas d'interprète, surtout quand il s'agit de questions de santé personnelles ou délicates. Vous êtes peut-être inquiet à l'idée que l'interprète sera l'une de vos connaissances ou même un ami qui ne sait pas que vous avez une hépatite C. Comme tout autre professionnel de santé, les interprètes DOIVENT respecter la confidentialité.

Évitez toujours les interprètes non qualifiés – ils ne comprennent pas toujours l'importance de la confidentialité et n'ont vraisemblablement pas été formés pour interpréter correctement des informations (surtout des informations médicales). Vous pouvez amener un membre de votre famille ou un ami avec vous mais ils ne doivent pas interpréter pour vous.

Les interprètes de téléphone sont aussi disponibles partout en Australie. Une liaison téléphonique sera fournie entre votre professionnel de santé, un interprète diplômé et vous. Ce service s'appelle TIS (Telephone Interpreter Service) et vous pouvez l'utiliser en appelant le 131450. Ce service est gratuit et il est inutile de réserver à l'avance.

### **Les travailleurs sociaux et les conseillers**

Il est nécessaire d'avoir le soutien des amis, de la famille et des partenaires, il est aussi préférable de parler à quelqu'un qui comprend ce que signifie d'avoir l'hépatite C. De nombreux services de santé comme les Conseils consacrés à l'hépatite C, les hôpitaux et les services hépatiques des hôpitaux ont des conseillers et des travailleurs sociaux avec qui vous pouvez parler de l'hépatite C.

Consulter un conseiller ou un assistant social ne veut pas dire que vous êtes incapable de surmonter vos difficultés. Au contraire, cette consultation vous donne l'occasion de parler de ce que vous ressentez et de trouver des solutions à certains des défis auxquels vous pouvez être confronté. C'est à vous de choisir si vous en avez besoin.

Votre conseiller ou votre travailleur social peut:

- vous aider à trouver d'autres services de soutien ;
- vous soutenir moralement ;
- vous aider à décider à qui parler de votre diagnostic,
- vous accompagner à certains rendez-vous ;

vous expliquer des choses que vous ne comprenez pas

### **Le diététicien**

Les diététiciens donnent des conseils sur l'alimentation et la nutrition. Ils recommandent des régimes adaptés à des besoins nombreux et variés (tels que diabète, perte ou prise de poids, problèmes cardiaques, allergies, troubles de l'alimentation, cholestérol élevé), et ces conseils peuvent être particulièrement précieux pour bien vivre avec l'hépatite chronique C.

### ***N'oubliez pas:***

*Le professionnel de santé doit vous donner des renseignements de manière que vous puissiez comprendre. S'il y a quelque chose que vous ne comprenez pas, demandez-lui de le répéter ou demandez un interprète.*

*Vous devez signaler à votre médecin vos problèmes de santé passés ou actuels, ainsi que les médicaments que vous prenez – y compris la médecine traditionnelle, l'acupuncture, l'homéopathie, les plantes médicinales, les vitamines et les compléments diététiques.*

*Si vous ne pouvez pas vous présenter à un rendez-vous, informez-en votre professionnel de santé, particulièrement votre spécialiste du foie, dès que possible.*

### **4.3 Est-ce que le fait d'avoir l'hépatite influera sur mon statut d'immigration ?**

Le fait d'avoir l'hépatite C ne devrait pas affecter votre statut d'immigration en Australie. Cependant, tous les demandeurs de résidence permanente doivent passer avec succès des examens médicaux, y compris un test VIH et une radio thoracique. Les lois et les règlements concernant la résidence permanente sont complexes. Il est important de vous faire conseiller par un agent d'immigration qualifié plutôt que de vous en remettre à votre famille ou à vos amis.